

FÉVRIER 2021

**Dans le secteur privé, les heures supplémentaires sont en général payées 25% de plus qu'une heure normale. Dans l'éducation Nationale, elles sont moins bien payées que les heures obligatoires. Et pas qu'un peu !**

Les HSA sont d'un montant fixe. Par exemple, pour un professeur certifié classe normale, sa première HSA est d'environ **1250€ annuels net**, et les HSA suivantes d'environ **1050€ net**. Or, le reste du traitement varie en fonction de l'échelon.

L'HSA est donc très rapidement moins bien payée qu'une heure poste. Mais comme les HSA sont payées sur 9 mois au lieu de 12, on peut avoir l'impression qu'elles sont bien rémunérées... Par ailleurs, les pondérations (BTS, classes à examen, REP+...) ne s'appliquent qu'aux heures postes. Ainsi, un collègue en REP+ voit ses heures postes majorées de 10%, mais pas ses HSA. C'est encore une baisse de 10% supplémentaires de rémunération.

En payant les HSA comme une Heure Poste, un certifié gagnerait 20 000€ de plus sur sa carrière !



Paul

Certifié échelon 3  
Enseigne en Collège

1 Heure Poste = 1110€/an  
1 Heure Sup' = 1250€/an

**+12 %**



Marion

Certifiée échelon 10  
Enseigne en REP+

1 Heure Poste = 1700€/an  
1 Heure Sup' = 1250€/an

**-27%**



Michel

Certifié Hors Classe éch 5  
Enseigne en BTS

1 Heure Poste = 2360€/an  
1 Heure Sup' = 1372€/an

**-42%**

## ET ON FAIT QUOI ?

Les HSA sont tentantes pour augmenter un salaire faible. Mais c'est un moyen pour l'Administration de continuer à sous-payer les enseignants, tout en les faisant travailler davantage.

C'est pourquoi le Sgen-CFDT défend une vraie revalorisation salariale. Nous nous sommes opposés à l'augmentation des HSA au Ministère et au Rectorat.